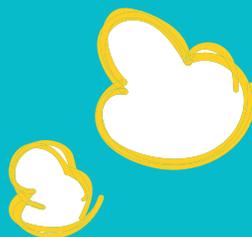


Ça bouge avec la carte + Villemache !



Tu as entre 13 et 25 ans ?
Tu habites Villemoustaussou ?

La **carte +** est pour toi !
Viens vite en mairie !



La carte + Villemache tu connais ?

Tu as entre 13 et 25 ans ?

Tu habites Villemoustaussou ?

Tu es membre d'une association du village ?

Profites-en et demande ta carte + Villemache !

Grâce à elle tu pourras profiter des activités des associations. Pour y prétendre il te faut :

1- Te rendre en mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et la somme de 8€

2- Présente ta Carte+ Villemache au Président de ton Club préféré. La mairie prendra en charge ton adhésion à hauteur de 60 € maximum

Nb: si tu as déjà payé ta cotisation annuelle, ton association te remboursera ton adhésion, à hauteur de 60 € maximum, sur présentation de ta carte